

Direction des Finances
et du Conseil de Gestion

BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET PRINCIPAL
PRÉSENTATION TECHNIQUE

VILLE DE SAINT-BRIEUC

BUDGET PRIMITIF 2024

PRÉSENTATION TECHNIQUE DES DONNÉES ESSENTIELLES ET DES ÉQUILIBRES

**A -
FONCTIONNEMENT**

B - INVESTISSEMENT

C - ANNEXES

D - LEXIQUE

SOMMAIRE

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	5
1. LES RECETTES.....	5
1.1. LES RECETTES LIÉES A LA POLITIQUE TARIFAIRE.....	7
1.2. LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS.....	7
1.3. LA FISCALITÉ.....	10
2. LES DÉPENSES.....	12
2.1. ANALYSE PAR CHAPITRE.....	13
2.2. ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ PRÉVISIONNELLE DE LA DETTE.....	16
B. SECTION D'INVESTISSEMENT.....	18
1. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	18
2. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT.....	19
3. LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (EN K€).....	23
C. ANNEXES.....	24
1. SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN K€).....	24
2. SECTION D'INVESTISSEMENT (EN K€).....	26
3. SCHEMA DE STRUCTURE – B.P. 2024.....	28
4. DETAIL DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2024.....	29
D. LEXIQUE.....	31

CADRAGE GÉNÉRAL

Le Budget Primitif 2024 s'inscrit dans le cadre de la trajectoire financière et fiscale présentée lors du Débat d'Orientations Budgétaires. Il prend donc en compte la réalité des recettes de notre ville au regard de l'importance de ses charges, en ayant comme ligne de conduite la stabilité des comptes publics communaux tant sur le court terme que sur la durée, avec le souci constant de faire face aux risques amenés par l'endettement constaté de notre collectivité, et la nécessité de lui redonner des marges de manoeuvre. Il intègre les contraintes mises en évidence lors du débat et notamment le ralentissement de l'inflation qui ne va pas pour autant disparaître en particulier dans le domaine de l'énergie et du coût des emprunts.

Ce budget porte des objectifs politiques précis en matière d'urgences (climatique, sociale et démocratique) ainsi que la volonté de redonner à notre ville la dynamique économique et urbaine espérée par tous les Briochins.

Le budget **global 2024** s'élève à **103 989 k€** contre 102 297 k€ en 2023, soit +1,7 %.

La section de **fonctionnement** s'équilibre à hauteur de **75 990 k€** :

- en mouvements **budgétaires** : voir P24)
- en mouvements **réels**: voir P25)

La section **d'investissement** s'équilibre à hauteur de **27 999 k€** :

- en mouvements **budgétaires** : voir P26)
- en mouvements **réels**: voir P27)

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le projet de Budget Primitif 2024 est construit sur l'hypothèse d'un taux d'inflation de 2,6 % et un coefficient de revalorisation des bases locatives à +3,9 %. Par ailleurs, il prend en compte une stabilité des taux de fiscalité.

1. LES RECETTES

K€	B.P. 2020	B.P. 2021	B.P. 2022	B.P. 2023	B.P. 2024
Total mouvements budgétaires	69 271	68 737	70 491	72 575	75 990
<i>Variation nominale / n-1</i>	1,0%	-0,8%	2,6%	3,0%	4,7%
<i>Variation réelle / n-1</i>	0,8%	-2,4%	-2,7%	-1,9%	2,1%
Total recettes réelles ⁽¹⁾	66 883	66 592	68 618	70 623	73 984
<i>Variation nominale / n-1</i>	0,4%	-0,4%	3,0%	2,9%	4,8%
<i>Variation réelle / n-1</i>	0,2%	-2,0%	-2,3%	-2,0%	2,2%

Trois grands types de recettes coexistent : les produits issus de l'activité des services, les produits fiscaux et les dotations de l'État.

Evolution des comptes de recettes (en mouvements réels) en k€

Nature	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024/2023
Produits du domaine (cpt 70)	4 907	4 874	5 035	5 030	5 706	13,4 %
Impôts et taxes (cpt 73) *	40 798	42 572	44 231	46 160	48 356	4,8 %
Dotations (dont DGF) (cpt 74) *	20 104	17 980	18 421	18 580	18 880	1,6 %
Produits de gestion (cpt 75)	498	519	486	552	711	28,8 %
Produits financiers & excep. (cptes 76-77)	206	101	94	2	2	-25,0 %
Récupération de charges (chap 013)	370	546	351	299	330	10,3 %
TOTAL	66 883	66 592	68 618	70 623	73 984	4,8 %
Evolution en montant	405	-291	2 026	2 005	3 361	

Globalement, on constate une augmentation des recettes réelles de fonctionnement entre 2023 et 2024 de +2,2 %.

Les variations (*), entre 2020 et 2021, des chapitres 73 (impôts et taxes) et 74 (dotations - compensations) s'expliquent en partie par la réforme de la fiscalité locale.

En effet, à partir de 2021, les compensations fiscales reçues de l'État au titre de la taxe d'habitation (perçues jusqu'alors sur le chapitre 74) sont comprises dans le montant des produits des taxes de foncier bâti transférés du Département à titre de compensation des pertes liées à la suppression de la taxe d'habitation (chap 73).

Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) en K€

La dynamique observée entre 2020 et 2022 sur le marché de l'immobilier a entraîné une forte augmentation des recettes au titre des DMTO :

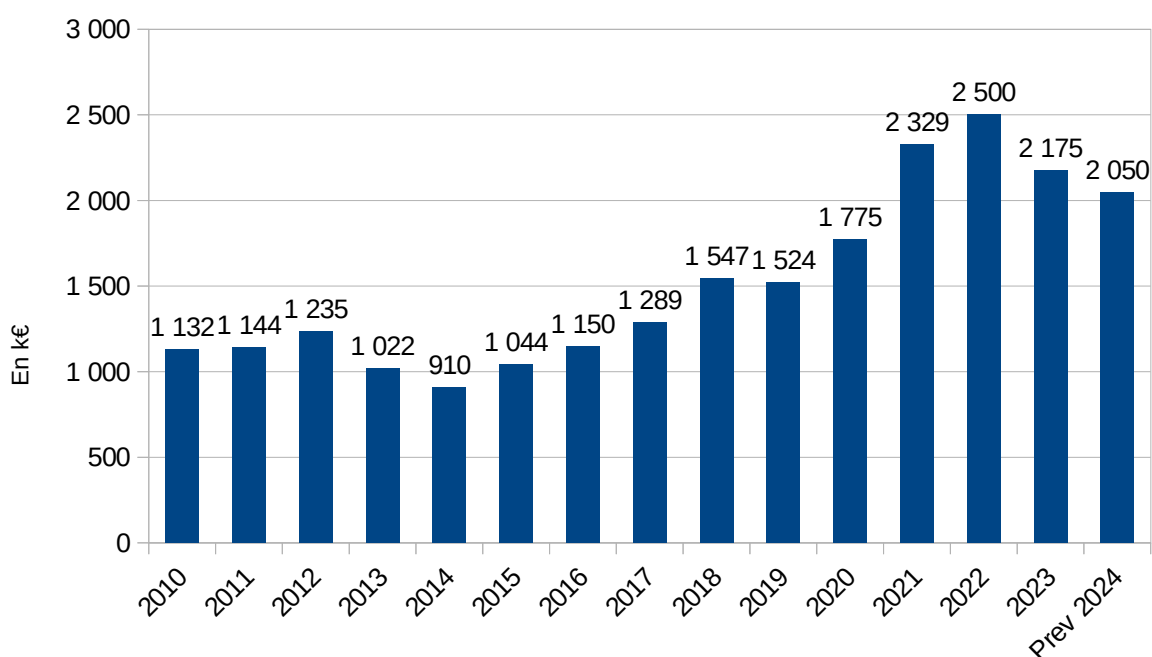
- +16 % en 2020 par rapport à 2019
- +31 % en 2021 par rapport à 2020
- +7 % en 2022 par rapport à 2021

En 2023, le marché immobilier connaît un net ralentissement se traduisant par des baisses de DMTO de l'ordre de -20 % suivant la région.

La ville de Saint-Brieuc reste attractive, ce qui se traduirait par une baisse des DMTO limitée à -13 % par rapport à 2022, soit 2,175 k€.

En 2024, la recette est estimée à 2,050 k€, soit -6 % par rapport au réalisé 2023.

Cette recette conjoncturelle fera l'objet d'un suivi particulier courant 2024 et son évolution pourra entraîner un ajustement de crédit en cours d'année.



1.1. LES RECETTES LIÉES A LA POLITIQUE TARIFAIRE

Globalement, les tarifs ont été révisés en 2024 selon un taux directeur de +4,5%.

Evolution des recettes réelles liées à la politique tarifaire de la Ville en k€ :

NATURE	2020	2021	2022	2023	2024	évolution
A - Comptes 70 + 73 (hors impôts*)	5 024	4 988	5 068	5 061	5 737	13,4%
Variation en montant	-77	-36	80	-7	676	

(*) : Comptes 70 en réel, 7333, 7336, 7337, 7361, 7363, 7368.

Le total produits des services est anticipé en hausse de 13,4 % en 2024 par rapport à 2023 du fait principalement :

- des effets de la nouvelle politique tarifaire sur les recettes de certains services dans le cadre de la mise en œuvre du portail famille courant 2023 (révision des politiques de dégrèvements, des grilles tarifaires,...)
- la valorisation des services.

Ces recettes feront l'objet d'un suivi particulier courant 2024 et d'ajustements de crédit en cours d'année.

1.2. LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS

A - LES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS (cptes 7471, 745, 748)

L'impact démographique sur les dotations

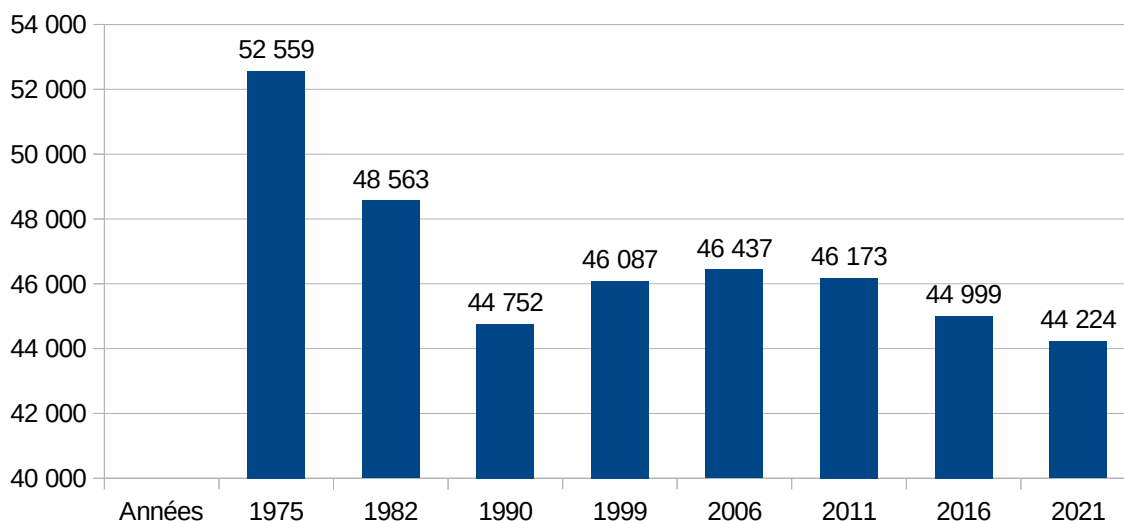
On constate une baisse de 622 habitants en 2022 par rapport à 2021 en partie compensée par une augmentation du nombre d'habitants des résidences secondaires (+131). La baisse de population participe de celle de la DGF qui est anticipée stable en 2024 par rapport à 2023.

Population DGF

	2020	2021	2022	2023	2024
Population totale	46 006	45 721	45 099	45 602	45 602
Résidences secondaires	945	1 125	1 256	1 297	1 297
Majoration places de caravane *	56	56	56	56	56
Population DGF	47 007	46 902	46 411	46 955	46 955
dont Population QPV	7 268	7 268	7 244	7 244	7 244

(*) Le nombre de places est x par 2 si la commune est éligible à la DSU ou à la DSR bourg-centre en n-1

Evolution de la population briochine de 1975 à 2021 Source INSEE



Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Dans l'attente des chiffres définitifs, les dotations inscrites au BP 2024 sont les suivantes :

DGF et Fonds de péréquation

k€	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution moyenne	
						Nominale	Réelle
Dotation forfaitaire (DF)	9 996	9 984	9 928	9 990	9 990		
+ Dotation aménagement (3 372	3 459	3 494	3 442	3 465		
dont DSU	2 220	2 324	2 425	2 425	2 523		
dont DNP	1 152	1 136	1 069	1 017	942		
= DGF (A)	13 367	13 443	13 422	13 432	13 455	0,2%	-3,3%
+ FPIC (B)	679	691	683	652	655		
DGF (A) + (B)	14 046	14 134	14 105	14 084	14 110	0,1%	-3,4%

Entre 2023 et 2024, la dotation forfaitaire est anticipée stable à 9 990 k€. La dotation de solidarité urbaine augmente de +4 % et la DNP diminue de -7 % sur la période.

Au global, la DGF est relativement stable en nominal entre 2020 et 2024 malgré la baisse de la population. En réel, la DGF diminue en moyenne de -3,4 % sur la période 2020-2024

B – LE FPIC – FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Le FPIC, fonds de péréquation horizontale, a été mis en place par la Loi de Finances (LF) pour 2012.

Initialement, il était prévu qu'à compter de 2016, les ressources du fonds soient calculées sur 2% des ressources fiscales communales et intercommunales, soit 1.15 Md€. La LF 2018 fixe définitivement les ressources du fonds à 1 Md€.

Pour la Ville, en 2024, il s'établit à 655 k€. Pour mémoire, en 2020, il s'affichait à 679 k€, soit une diminution de -3,5 % entre 2020 et 2024.

C - LES DOTATIONS COMMUNAUTAIRES (cptes 7321, 7322)

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Dotation communautaire nette	4 562	4 696	4 653	4 745	4 745
<i>Evolution nominale</i>	-8,0 %	2,9 %	-0,9 %	2,0 %	0,0 %
<i>Evolution réelle</i>	-8,2 %	1,3 %	-6,2 %	-2,9 %	-2,6 %
Attribution de compensation	4 138	4 273	4 131	4 222	4 222

Le pacte financier et fiscal (PFF)

Le nouveau pacte financier et fiscal signé avec Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2021 entraîne la fin du mécanisme de neutralisation des effets de la fusion des EPCI en 2017 sur la DGF et le FPIC perçus par la ville.

La signature de ce nouveau pacte financier et fiscal et la révision de la répartition du fonds communautaire de fonctionnement se traduisent par une augmentation de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

Le total DAC + FCF passe à 4 745 k€ en 2023, anticipé stable en 2024.

D – LES SUBVENTIONS ÉTAT - RÉGION - DÉPARTEMENT – CAF (cptes 747)

K€	2020	2021	2022	2023	2024
Participations État/Région/Département/AGGLO/CAF	4 014	4 003	4 010	4 073	4 322
<i>Évolution</i>	-1,1 %	-0,3 %	0,2 %	1,6 %	6,1 %

Les participations sont anticipées en hausse de +6,1 % entre 2023 et 2024, à hauteur de 4,3 M€ dont :

- Fonds CNRACL pour le projet de désinsertion professionnelle : +200 k€
- CAF – Bonification handicap : +25 k€

1.3. LA FISCALITÉ

👉 EVOLUTION PHYSIQUE DES BASES

La prévision en matière de croissance des bases nettes de taxes d'habitation (TH), sur le foncier bâti (FB) et le foncier non bâti (FNB) sur Saint-Brieuc est la suivante :

	Moy.	2021/20	2022/21	2023/22	2024/23
Base nette TH	-45,2%	-91,9%	9,5%	38,4%	-27,0%
<i>dont base résid</i>	6,4%	10,2%	15,4%	38,4%	-27,1%
Base nette FB	-0,3%	-3,4%	-2,6%	2,8%	0,0%
Base nette FNB	-0,4%	-7,3%	1,1%	3,8%	1,3%

De 2020 à 2023 : bases définitives. En 2024 : bases prévisionnelles tenant compte de l'impact positif des rôles supplémentaires encaissés chaque année sur exercice antérieur.

Suite à une erreur constatée sur les bases de TH 2023 communiquées par les services fiscaux, les bases 2024 ont du être estimées sur le réel théorique de 2023.

👉 PRODUIT FISCAL

Evolution nominale des produits fiscaux

	Moy.	2021/20	2022/21	2023/22	2024/23
Produit TH	-43,3%	-91,8%	13,2%	48,2%	-24,2%
Produit FB	23,9%	107,7%	2,7%	7,8%	2,6%
Produit FNB	3,2%	-5,8%	6,5%	8,9%	3,9%
Produit fiscal total	4,9%	6,3%	3,1%	9,5%	1,0%

Evolution réelle des produits fiscaux

	Moy.	2021/20	2022/21	2023/22	2024/23
Produit TH	-45,2%	-92,0%	7,5%	41,3%	-26,1%
Produit FB	19,6%	104,5%	-2,5%	2,8%	0,0%
Produit FNB	-0,4%	-7,3%	1,1%	3,8%	1,3%
Produit fiscal total	1,3%	4,6%	-2,1%	4,4%	-1,5%

2024 chiffres prévisionnels, de 2020 à 2023 montants notifiés (état 1259)

Les données ci-dessus tiennent compte de l'évolution de la fiscalité locale. En tenant compte de l'inflation et de l'évolution des valeurs locatives, le produit fiscal augmenterait de +1% en nominal mais diminuerait de -1,5 % en réel en 2024.

Produits fiscaux

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Produit TH	16 585	1 353	1 531	2 269	1 720
Produit FB	16 047	33 337	34 236	36 907	37 856
Produit FNB	66	62	67	72	75
Produit fiscal total	32 699	34 752	35 834	39 249	39 651

☞ LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux TH	25,03%	25,03%	25,03%	25,03%	25,03%
Taux FB	28,71%	48,24%	48,24%	48,24%	48,24%
Taux FNB	41,83%	41,83%	41,83%	41,83%	41,83%

En 2024, les taux restent identiques à ceux de 2023.

L'analyse financière du Trésorier municipal pour 2022 indique le niveau de ressource fiscale de la ville en euros par habitants comparé à celui des villes de la même strate (20 à 50 000 habitants) :

St-Brieuc	STRATE 20 000 à 50 000 Habitants		
	Départementale	Régionale	Nationale
992	987	1 001	1 069

Le niveau de ressources fiscales de la ville est proche des moyennes constatées au niveau départemental et régional mais inférieur au niveau national pour les communes de la même strate de population.

☞ LES COMPENSATIONS FISCALES

k€	2020	2021	2022	2023	2024
Compensations TH	2 230	0	0	0	0
Compensations FB	170	574	683	742	765
Compensation FNB	2	2	2	2	2
TOTAL Compensations	2 402	576	685	744	767

2024 chiffres prévisionnels, de 2020 à 2023 montants notifiés

Depuis 2021, la Ville ne perçoit plus de compensations fiscales pour la TH suite à la réforme de la fiscalité locale.

L'augmentation de la compensation sur le Foncier Bâti à compter de 2021 est liée à la mise en place d'un abattement de 50 % sur la valeur locative des bâtiments industriels et commerciaux, mesure décidée par le Gouvernement afin de réduire la fiscalité sur les entreprises et améliorer ainsi leur compétitivité.

2. LES DÉPENSES

K€	B.P. 2020	B.P. 2021	B.P. 2022	B.P. 2023	B.P. 2024
Total mouvements budgétaires	69 271	68 737	70 491	72 575	75 990
<i>Variation nominale / n-1</i>	1,0%	-0,8%	2,6%	3,0%	4,7%
<i>Variation réelle / n-1</i>	0,8%	-2,4%	-2,7%	-1,9%	2,1%
Dépenses réelles	64 519	64 054	65 815	68 087	70 988
<i>Variation nominale / n-1</i>	0,5%	-0,7%	2,7%	3,5%	4,3%
<i>Variation réelle / n-1</i>	0,3%	-2,3%	-2,6%	-1,4%	1,7%
Dépenses imprévues	-136	-136	-69	0	0
Intérêts + Frais financiers ⁽¹⁾	-881	-848	-770	-930	-1 020
Dépenses de personnel	-40 732	-40 224	-41 825	-43 102	-45 050
RESTE DEPENSES COURANTES	22 770	22 846	23 150	24 055	24 918
<i>Evolution nominale</i>	2,4%	0,3%	1,3%	3,9%	3,6%
<i>Evolution réelle</i>	2,2%	-1,3%	-4,0%	-1,0%	1,0%

hors mouvements d'ordre Ville

(1) *intérêts de la dette ville + frais de ligne de trésorerie+frais financiers*

Entre 2023 et 2024 :

- les dépenses de fonctionnement totales varient de +4,7 % en nominal et de +2,1 % en réel ;
- les dépenses réelles varient de +4,3 % en nominal et de +1,7 % en réel.
- les dépenses courantes (hors personnel, intérêts de la dette et frais financiers) varient de +3,6 % en nominal et de +1 % en réel.

Évolution particulière des articles (en mouvements réels) :

K€	BP 2022	BP 2023	BP 2024	<i>Evolution 2024/2023</i>
011- Charges à caractère général	12 070	13 158	14 216	8,0%
<i>Dont Electricité</i>	1 309	2 100	1 982	-5,6%
<i>Dont gaz</i>	644	714	879	23,0%
<i>Dont carburant</i>	371	400	400	0,0%
012- Charges de personnel	41 825	43 102	45 050	4,5%
65- Charges de gestion courantes	9 167	10 733	10 588	-1,3%
66- Charges financières	770	930	1 020	9,7%
67- Charges exceptionnelles	1 759	10	10	0,5%
68- Dotations aux provisions	49	49	49	-0,2%
014- Atténuations de produits	106	105	55	-47,6%
022 – Dépenses imprévues	69			
Total	65 815	68 087	70 988	4,3%

2.1. ANALYSE PAR CHAPITRE

K€	BP 22	BP23	BP24	BP24/BP23
Chapitre 011 – Charges à caractère général	12 070	13 158	14 245	1 087
<i>Evolution nominale</i>				8,3 %
<i>Evolution réelle</i>				5,7 %

Ce chapitre correspond aux charges de fonctionnement des services : l'acquisition de denrées, fournitures, petit matériel et pour la consommation de combustibles, eau, gaz, électricité, téléphone, affranchissement, assurance, taxes et impôts, prestations extérieures.

Par conséquent, le chapitre 011 augmente de 1 087k€ soit +8,3% en nominal et de +5,7 % en réel par rapport au BP 2023.

Les principales augmentations de crédits par rapport à 2023 sont :

- Service Foncier : +560 k€ - Rachat de l'ancien CROUS Gernugan auprès de Terre d'Armor Habitat – Revente prévue au chapitre 70
- Cuisine centrale : +141 k€ - Crédits supplémentaires pour les achats alimentaires dans le cadre de la trajectoire 100 % BIO
- DAD Architecture : +115 k€ - Location de modulaires dans le cadre du chantier du stade Fred Aubert
- Service Bâtiments : +97 k€ - Crédits supplémentaires pour faire face aux hausses de prix en 2024 affectés principalement sur le gaz
- Service Protocole-Relations Publiques : +55 k€ - Ajustement de l'enveloppe en prévision, notamment, des prestations liées aux JO 2024
- Service Immobilier : +52 k€ - Indexation sur l'inflation des loyers et charges de copropriétés
- Service Droit de la responsabilité : +37 k€ - Contentieux AUXIFIP-Parking Charner

Focus sur les dépenses prévisionnelles d'énergie de 2020 à 2024 (de BP à BP)

COMP	NATURE	2020	2021	2022	2023	2024
60612	Énergie - électricité	1 233	1 218	1 244	2 100	1 982
	<i>dont éclairage public</i>	443	432	438	577	527
	<i>Variation n/n-1</i>	2,4 %	-1,2 %	2,1 %	68,8 %	-5,6 %
	Gaz	748	744	709	714	879
	<i>Variation n/n-1</i>	-3,3 %	-0,5 %	-4,7 %	0,7 %	23,0 %
60621	Combustibles	47	43	39	42	42
	<i>Variation n/n-1</i>	-20,1 %	-7,8 %	-9,2 %	6,4 %	0,0 %
60622	Carburant	470	390	371	400	400
	<i>Variation n/n-1</i>	17,5 %	-17,0 %	-4,9 %	7,8 %	0,0 %
Total dépenses énergétiques		2 497	2 396	2 364	3 256	3 302
	<i>Variation n/n-1</i>	2,5 %	-4,1 %	-1,3 %	37,8 %	1,4 %

Les crédits complémentaires pour faire face aux hausses de prix en 2024 ont été affectés principalement sur le gaz.

A noter que le poids des dépenses d'énergie est passé de 2,324 M€ en 2022 à 3,261 M€ en 2024, soit +40 %.

K€	BP 21	BP 22	BP 23	BP 24	ECART
012- Charges de personnel (*)	40 224	41 825	43 102	45 050	1 948
<i>Evolution nominale</i>					4,5 %
<i>Evolution réelle</i>					1,9 %

(*) Calculés sur les dépenses réelles (BP à BP)

Le chapitre 012 comprend l'ensemble des traitements et charges sociales et patronales des agents de la Ville de Saint-Brieuc y compris ceux œuvrant pour le compte de budgets annexes et dont les salaires font l'objet de remboursement, des agents employés par l'intermédiaire du Centre de Gestion, des agents mis disposition par d'autres collectivités, ainsi que les frais de personnels liés à la médecine du travail, à la cotisation de l'assurance statutaire, aux prestations sociales directes, aux allocations chômage...

L'évolution de ces dépenses a des sources essentiellement exogènes et liées au contexte réglementaire national. En effet, les décisions successives du gouvernement ont impacté les finances de la Ville de façon partielle en 2023 obligeant à faire évoluer l'enveloppe dédiée lors du vote du budget supplémentaire. Dès 2024, ces dispositions pèseront en année pleine sur la collectivité.

Les raisons principales s'imposant à la Ville et que les budgets doivent amortir sont les suivantes:

- la hausse du point d'indice + 3,5 % en juillet 2022 et + 1,5 % à compter du 1^{er} juillet 2023
- l'augmentation du point d'indice au bénéfice des agents des catégories C et B (jusqu'à 9 points) pour rétablir la progressivité des rémunérations au 1er juillet 2023 et les augmentations salariales dans le cadre des Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) de 2021 et 2022
- les augmentations successives du SMIC
- l'attribution du forfait mobilité durable et son évolution
- l'augmentation de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)

La ville n'a bénéficié d'aucun financement complémentaire de l'État pour faire face à ces revalorisations.

Depuis 2020, l'enveloppe allouée aux périphériques du chapitre 12 a fortement augmenté. Pour rappel, cette enveloppe contient, entre autre, les lignes consacrées aux allocations chômage, aux reprises de Compte Épargne Temps, aux capitaux décès, à la médecine professionnelle.

Afin de limiter ces hausses, depuis 2023 la Ville adhère à Pôle emploi, afin de ne plus assurer le risque chômage via l'auto assurance. Cela permet également de recruter en direct certains contractuels pour diminuer le recours aux prestataires extérieurs (CDG) et les surcoûts qui en découlent.

La maîtrise et la stabilisation de la masse salariale sont des objectifs permanents.

La lutte contre l'absentéisme vise également à contenir la masse salariale.

K€	BP 21	BP 22	BP 23	BP 24	ECART
65- Charges de gestion courantes	8 867	9 167	10 733	10 588	-145
<i>Dont subv° budget parking</i>			1 489	1 480	
<i>Evolution nominale</i>					-1,3 %
<i>Evolution réelle</i>					-3,9 %

Le chapitre 65 – Charges de gestion courante est composé essentiellement :

- des subventions versées aux personnes de droit privé pour 5 437 k€, en évolution de +17 k€ soit +0,3 % par rapport à 2023
- la subvention versée au CCAS pour 2 667 k€ dont l'évolution de 2019 à 2023 est retracée dans le tableau ci-après :

Subvention CCAS (K€)	2020	2021	2022	2023	2024
	3 150	3 150	3 122	3 101	2 667
% Evolution	-1,6%	0,0%	-0,9%	-0,7%	-14,0%

La subvention 2024 au CCAS est en baisse de 434 k€ soit -14 % en tenant compte de la fin du système de dégrèvement tarifaire suite à la mise en œuvre du portail famille.

- la subvention au budget annexe des parkings à compter de 2023 (auparavant, cette subvention était comptabilisée au chapitre 67 – Charges exceptionnelles) :

Subvention Budget Parkings (K€)	2020	2021	2022	2023	2024
M14 – Chapitre 67	1 653	1 724	1 693		
M57 – Chapitre 65				1 489	1 480
% Evolution	10,2%	4,3%	-1,7%	-12,1%	-0,6%

La subvention au budget annexe des parkings est en baisse de près de 9 k€ soit -0,6 % au BP 2024 : voir rapport du budget primitif du budget annexe.

En K€	BP 22	BP 23	BP 24	ECART
66- Charges financières	770	930	1 020	90
<i>Evolution nominale</i>				9,7 %
<i>Evolution réelle</i>				7,1 %

La ville utilise quotidiennement une ligne de trésorerie (tirages / remboursements). Le montant prévisionnel des intérêts correspondants s'élève à 10 k€. Par ailleurs le remboursement des intérêts de la dette plus les frais financiers sont estimés à 1 M€ (intégration des intérêts des prêts réalisés en 2023 et hors ligne de trésorerie) soit +90k€.

En K€	BP 22	BP 23	BP 24	ECART
67- Charges exceptionnelles	1 759	10	10	0 0,0%

Le poste des charges exceptionnelles n'enregistre plus la subvention au budget des parkings à compter de 2023 (voir explications chapitre 65). Les crédits ouverts servent à couvrir les annulations ou réductions de titres.

En K€	BP 22	BP 23	BP 24	ECART
68- Dotations aux provisions	49	49	49	0 0,0 %

Des provisions pour risques ont été constituées pour les acquisitions foncières réalisées par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (Convention de portage de 10 ans à compter de 2019).

En K€	BP 22	BP 23	BP 24	ECART
014- Atténuations de produits	106	105	55	-50 -47,5%

Ce chapitre enregistre essentiellement les dégrèvements accordés par les services fiscaux sur la taxe d'habitation sur les logements vacants (provision révisée à 50K€ en 2024 contre 100 k€ en 2023).

2.2. ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ PRÉVISIONNELLE DE LA DETTE

En K€	2020	2021	2022	2023	2024	2024/23
CAPITAL cpte 16	3 590	3 920	4 120	4 517	4 508	-0,2%
INTERETS (*) cpte 66	881	848	770	930	1 020	9,7%
ANNUITE VILLE (A+B)	4 471	4 768	4 890	5 447	5 528	1,5%

Les annuités d'emprunt sont en augmentation de 1,5 % par rapport au BP 2023 :

- L'amortissement du capital est en baisse de -0,2 %
- la charge de la dette est en hausse de +9,7 % (impact de la hausse des taux variables)

Les emprunts :

En K€	2020	2021	2022	2023	2024
Prévu au BP	16 046	18 060	18 854	21 646	18 922
Réalisé au CA	12 829	10 000	7 000	7 000	

En 2023, la Ville a emprunté, auprès du Crédit Agricole CA-CIB à hauteur de 7 M€ à taux variable Euribor 3 mois moyenné + marge à 0,88 % sur 25 ans à débloquer avant 31/12/2023.

Pour rappel :

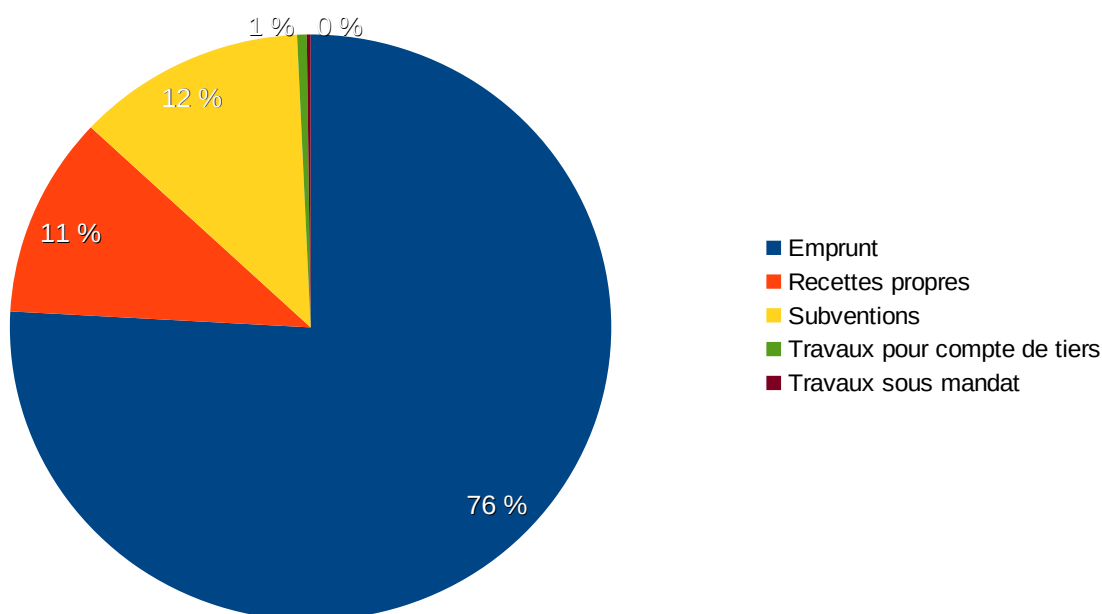
- le prêt 2022 auprès de la Banque Postale (7M€ sur 25 ans) avait été négocié à taux fixe 3,15 %
- le prêt 2021 auprès de la Société Générale (10M€ sur 25 ans) avait été négocié à taux fixe 0,81 %.

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le volume brut du programme d'investissement s'élève à 23 413 k€ et est financé par :

- ✓ des subventions spécifiques aux projets (y compris les amendes de polices) pour un montant de 3 073 k€, soit un volume net d'investissement de 20 340 k€. Les subventions dont les arrêtés attributifs parviendront courant 2024 seront inscrites lors des prochaines étapes budgétaires et viendront diminuer d'autant l'emprunt prévisionnel.
- ✓ des recettes propres d'investissement (RPI) pour un montant de 1 800 k€ intégrant le FCTVA pour 1 600 k€ et la taxe d'aménagement pour 200 k€.
- ✓ Des cessions d'immobilisations à hauteur de 967 k€ :
 - Ex Banque de France : 700 k€
 - Echange de terrain au niveau du rond-point Pablo Neruda (solde en faveur de la ville) : 120 k€
 - Local rue Charbonnerie : 147 k€
- ✓ un emprunt d'équilibre de 18 922 k€.



2. LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Les crédits consacrés par le budget général au programme d'investissement s'élèvent à **23 413 k€**.

Le détail du programme d'investissement est annexé au présent rapport (cf. tableau page 29). Il distingue 2 principales affectations des crédits :

- ↳ **les projets répartis entre les 4 pôles politiques définis par la nouvelle municipalité comptent pour plus de 20,2 M€**. Ces projets retracent les principaux choix politiques et stratégiques de l'équipe municipale. Ils représentent à eux seuls 86% de l'enveloppe globale consacrée aux dépenses d'investissement.

Ainsi, les 20,2 M€ sont affectés comme suit :

- ↳ **5 M€** au pôle **Transition écologique – Espaces publics**,
 - ↳ **5,9 M€** au pôle **Ville en développement - Ressources**,
 - ↳ **5,7 M€** au pôle **Égalité des chances – Solidarité – Santé – Générations**
 - ↳ **3,6 M€** au pôle **Citoyenneté – Proximité – Culture – Sport**,
- ↳ **le programme d'entretien (PPE)** regroupe les dépenses récurrentes liées à l'entretien et à l'aménagement de l'espace urbain ainsi que les dépenses d'acquisition des matériels administratifs et techniques incluant notamment le renouvellement du parc mobilités. Le PPE intègre également des subventions d'équipement à verser pour un total de 147 k€, des travaux pour le compte de tiers pour un montant de 129 k€ et des travaux sous mandat pour 50 k€.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS

5 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2024

Projets spécifiques :

- Place de la Grille : 255 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 253 k€
- Rue des 3 frères Le Goff : 75 k€
- Rue du Légué : 504 k€
- Place de la Résistance : 510 k€
- Extension du réseau de voies douces : 150 k€
- Étang de Robien : 30 k€ (frais d'étude)
- Plan de déplacement – Ronds-points Corderie/Buttes/Corbière : 10 k€

Projets récurrents

- Aménagements cyclables – politique modes doux : 163 k€
- Travaux voirie : 1 M€ dont principalement

- Travaux divers voirie : 314 k€
- Travaux éclairage public : 110 k€
- Rénovation voies de quartier : 659 k€

Projets à participation

- TEO 3 : 2 M€
- Hentig Glas : 60 k€
- Rociade urbaine : 120 k€

VILLE EN DÉVELOPPEMENT - RESSOURCES
--

5,9 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2024

Projets spécifiques

- Relogement **Centre Technique Municipal** rue des Clôtures : 150 k€
- Bâtiment technique service des Espaces Verts : 135 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 500 k€
- Regroupement de services Site Allende : 600 k€
- Rénovation Chapelle St-Guillaume : 970 k€
- Confortement Bd de Sévigné : 100 k€
- Mandat 3 vallées : 200 k€
- Domaine de la Tour de Cesson : 100 k€

Projets récurrents

- Acquisition de locaux (Action Coeur de Ville) : 150 k€
- Concession d'aménagement : 550 k€
- Travaux sur ouvrages d'art : 400 k€
- Gestion risque falaises : 300 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 257 k€
- Plan d'équipement informatique : 427 k€ dont :
 - Renouvellement de matériel : 216 k€
 - Projets nouveaux: 211 k€
- Rénovation éclairage public et énergies renouvelables : 960 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 434 k€
- Entretien des bâtiments : 832 k€
- Installation toilettes publiques : 50 k€

ÉGALITÉ DES CHANCES – SOLIDARITÉ – SANTÉ - GÉNÉRATIONS

5,7 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2024

Projets spécifiques

- ANRU II – conduite de projet et aménagements urbains : 335 k€
- ANRU II – Regroupement des écoles La Vallée et Balzac : 550 k€
- ANRU II – Centre associatif-commercial Balzac – Maison de la nature : 501 k€
- École Grand-Clos – Restructuration école + abords : 50 k€
- École Grand-Clos – Restauration scolaire : 180 k€
- École Cesson Bourg – Rénovation : 1 480 k€ avec un subventionnement prévu à hauteur de 250 k€
- Centre médical : 700 k€
- Centre social du Plateau – Cap Couleurs : 129 k€
- École Jean Nicolas (reprise malfaçons) : 400 k€ (partiellement couverts par les assurances)

Projets récurrents

- Entretien bâtiments petite enfance: 91 k€
- Entretien bâtiments scolaires : 517 k€
- Renouvellement du mobilier scolaire : 200 k€
- Renouvellement façades (dernière année) : 150 k€ avec un subventionnement à hauteur de 27 k€
- Aide habitat : 51 k€
- OPAH copropriétés fragilisées : 340 k€

CITOYENNETÉ – PROXIMITÉ – CULTURE - SPORT

3,6 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2024

Projets spécifiques

- Grand clos – Gymnase + dojo : 85 k€
- Stade Fred Aubert – Rénovation : 1,5 M€
- Gymnase Hélène Boucher : 50 k€
- Stade de la ville Oger – Terrain synthétique : 185 k€
- Terrain de foot-entraînement quartier Ouest : 571 k€
- Pump Track : 180 k€
- Scène nationale La Passerelle : 100 k€ avec un subventionnement à hauteur de 41 k€
- Stade de la Ville Bernard: 92 k€
- Bibliothèque Malraux : 5 k€

Projets récurrents

- Budget participatif : 85 k€
- Entretien bâtiments sportifs : 522 k€
- Entretien bâtiments culturels : 199 k€

AUTRES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL ET RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS DES SERVICES
--

3,2 M€ sont affectés au titre des nouveaux crédits pour l'exercice 2024

- Travaux en régie : 1 308 k€ dont
 - Éclairage public : 124 k€
 - Travaux de proximité : 36 k€
 - Bâtiments : 247 k€
 - Espaces verts : 120 k€
 - Voirie : 781 k€
- Acquisition-renouvellement de matériel divers : 1 429 k€ dont principalement :
 - Parc auto.....541 k€
 - *dont un poly-benne 19T - Voirie.....108 k€*
 - *dont deux fourgons électriques – Voirie + Proxi.....140 k€*
 - *dont chariot télescopique.....70 k€*
 - *dont une mini-pelle - mutualisée.....45 k€*
 - *dont un pick-up électrique – Propreté urbaine.....45 k€*
 - *dont deux VL électriques en pool.....40 k€*
 - *dont une fourgonnette électrique – Espaces verts.....35 k€*
 - Service parcs et jardins.....136 k€
 - Cuisine centrale et les offices de restaurations.....141 k€
 - Vie des écoles.....97 k€
 - Equipements sportifs.....84 k€
 - Éclairage public.....69 k€
 - Des fournitures et du mobilier.....51 k€
 - Conservatoire.....45 k€
 - Moyens communs - propreté urbaine.....29 k€
 - Bâtiments.....22 k€
 - Musée.....13 k€
 - Police municipale.....16 k€
 - Petite Enfance.....16 k€
 - Animations.....18 k€
 - Voirie.....13 k€

Conformément à la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte, la Ville s'impose 20 % de véhicules propres dans le cadre du renouvellement de son parc automobile et projette également l'achat de vélos électriques en alternative aux véhicules de service. La Ville s'est également engagée sur la constitution de pools de véhicules permettant d'optimiser la flotte et donc de

diminuer son impact carbone. Les véhicules retirés du parc sont vendus aux enchères.

- Acquisitions immobilières diverses : 11 k€
- Études diverses : 150 k€
- Subventions d'équipement versées : 147 k€
- Travaux pour compte de tiers et opérations sous mandat : 179 k€
- Divers : 1 k€

3. LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (EN K€)

Les subventions d'équipement versées à des tiers figurent en Investissement :

Libellé	BP 2024	Tiers
-119 - PPI-ACTION COEUR VILLE- RAVAL. FAÇADES	150	Pétitionnaires
-133 - PPI - TEO TRANCHE 3	350	SBAA
-152 - PPI - PLACE DE LA RESISTANCE	60	SDE
-170 - PPI CONCESSION AMENAGEMENT (EX FONCIERE REDYNAMISATION T	550	Attributaire
-171 - PPI - RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC ENERGIES RENOUVELABLES	540	SDE
-175 - PPI - TERRAIN ENTRAINEMENT QUARTIERS OUEST (SBFO)	70	SDE
-42 - PPI-ROCADE URBAINE	120	SBAA
-43 - PPI-PARTICIPATION REFERENTIEL FONCIER	51	TAH
-55 - PPI - OPAH COPROS FRAGILISEES	225	Syndicats de copropriété
-82 - PPI- STADE VILLE OGER	132	SDE
Sous total PPI	2 248	
-500 - PPE- DMSI- ACQ DIV	209	SBAA
-513 - PPE- TRVX DIVERS HORS BAT	17	SDE
-526 - PPE-SUBV EQUIPEMENT VERSEES	147	SDE, Orange, Associations
Sous total PPE	374	
Total BP 2024	2 622	

C. ANNEXES

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN K€)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	15 051 667,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	46 157 560,00
014	Atténuations de produits	55 200,00
65	Autres charges de gestion courante	10 588 487,00
Total des dépenses de gestion courante		71 852 914,00
66	Charges financières	1 020 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	49 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		72 932 014,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>579 298,00</i>
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>2 479 000,00</i>
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 058 298,00
TOTAL		75 990 312,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
70	Produits des services, du domaine et ventes.	6 341 364,00
73	Impôts et taxes	48 356 140,00
74	Dotations et participations	18 879 734,00
75	Autres produits de gestion courante	710 910,00
013	Atténuations de charges	329 650,00
Total des recettes de gestion courante		74 617 798,00
76	Produits financiers	500,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		74 619 298,00
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>1 371 014,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 371 014,00
TOTAL		75 990 312,00
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 687 284,00

MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES = = = = > MOUVEMENTS RÉELS

		DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT BRUT
MOUVEMENTS BUDGETAIRES		75 990	75 990	
RETRAITEMENTS	● Cpte 64 - Personnel (budgets annexes)	-388	-388	
	● Cptes 60-61-62 - Frais Adm. Générale & frais divers	-247	-247	
	● Travaux en régie	-1 308	-1 308	
	● Amortissements	-2 479	-	
	● Virement à la section d'investissement	-579	-	
	● Reprise sur amortissements subv reçues	-	-63	
MOUVEMENTS REELS		70 988	73 984	2 996

DEPENSES	MONTANTS	TAUX	RECETTES	MONTANTS	TAUX
011- Charges à caractère général	15 052		70 – Produits serv./domaine	6 341	
● Frais d'admin. Générale	-247		● Frais d'admin. générale	-247	
● Travaux en régie (fournitures)	-589		● Personnel budgets annexes	-388	
TOTAL 011	14 216	20,0%	TOTAL 70	5 706	7,7%
012- Charges personnel et assimilés	46 158		73 – Impôts et taxes	48 356	65,4%
● Personnel budgets annexes	-388		74 – Dotations et participations	18 880	25,5%
● travaux en régie (MO)	-719		75 – Autres produits gest. Cour.	711	1,0%
TOTAL 012	45 050	63,5%	013 – Atténuations de charges	330	0,4%
014 – Atténuation de produits	55	0,1%	76 – Produits financiers	1	0,0%
65 – Autres charges gestion courante	10 588	14,9%	77 – Produits exceptionnels	1	0,0%
66 – Frais financiers	1 020	1,4%			
67 – Charges exceptionnelles	10	0,0%			
68 – Dotation prov semi-budgétaires	49	0,1%			
	70 988	100,0%		73 984	100,0%

2. SECTION D'INVESTISSEMENT (EN K€)

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	699 730,00
204	Subventions d'équipement versées	2 621 595,00
21	Immobilisations corporelles	3 547 200,00
23	Immobilisations en cours	15 057 001,00
Total des dépenses d'équipement		21 925 526,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 508 014,00
Total des dépenses financières		4 523 014,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers	129 000,00
4581	Opérations sous mandat	50 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		26 627 540,00
		26 869 256,00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>1 371 014,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 371 014,00
TOTAL		27 998 554,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	Propositions nouvelles
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 072 618,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 921 738,00
Total des recettes d'équipement		21 994 356,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	1 800 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	966 900,00
Total des recettes financières		2 766 900,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers	129 000,00
4582	Opérations sous mandat	50 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		24 940 256,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>579 298,00</i>
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>2 479 000,00</i>
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 058 298,00
TOTAL		27 998 554,00

MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES = = = = > MOUVEMENTS RÉELS

	DEPENSES	RECETTES
MOUVEMENTS BUDGETAIRES	27 999	27 999
• Cpte 13 – Reprise inv subventions reçues	-63	-
RETRAITEMENTS • Cpte 021 – Virement de la section de fonctionnement	-	-579
• Cpte 28 – Amortissement	-	-2 479
MOUVEMENTS REELS	27 936	24 940

DEPENSES	MONTANTS	TAUX	RECETTES	MONTANTS	TAUX
10 – Taxe d'aménagement reversée	15	0,1%	10 – FCTVA + TA	1 800	7,2%
13 – Subvention d'inv versée	0	0,0%	26 /27 – Emprunts et dettes ass		0,0%
16 – Emprunts et dettes ass	4 508	16,1%	024 – Produits des cessions d'immo	967	3,9%
Total des dépenses financières	4 523	16,2%	Total des recettes financières	2 767	11,1%
20/21/23 – Immo corpo et incorp.	19 304	69,1%	13 – Subv d'investissement reçues	3 073	12,3%
040 – Travaux en régie	1 308	4,7%	16 – Emprunts et dettes assimilés	18 922	75,9%
204 – Subv d'équipement versées	2 622	9,4%			
Total des dépenses d'équipement	23 234	83,2%	Total des recettes d'équipement	21 994	88,2%
45411 – Opérations cptes de tiers	129	0,5%	45 – Opérations cptes de tiers	129	0,5%
4581 – Opérations sous mandat	50	0,2%	4582 – Opérations sous mandat	50	0,2%
	27 936	100,00%		24 940	100,00%

TOTAL BUDGET VILLE - MOUVEMENTS REELS

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	70 988	73 984
INVESTISSEMENT	27 936	24 940
	98 924	98 924

Montant des prélèvements sur la section de fonctionnement

Virement à la section d'investissement	579
Reprise sur amortissement de subventions	-63
Amortissements	2 479
TOTAL	2 995

4. DETAIL DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2024

Classement des projets	Exercice 2024 (Crédits nouveaux)		
	Dépenses	Recettes	BF annuel
I- TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS			
<i>Projets spécifiques</i>			
Action Coeur de Ville – Place de la Grille – Amorce 3 frères Merlin	255	253	2
Action Coeur de Ville – Rue des 3 Frères Le Goff	75		75
Action Coeur de Ville – Rue du Légué	504		504
Place de la Résistance	510		510
Extension du réseau voies douces	150		150
Etang de Robien	30		30
Plan déplacement – Rds points Corderie/Buttes/Corbière	10		10
<i>Projets récurrents</i>			
Aménagements cyclables Agglo- Politique modes doux	163		163
Travaux divers voirie	1 083	56	1 028
<i>Projets à participation</i>			
TEO Tranche 3	2 056		2 056
Voie verte Beaufeuillage-Chef de Ville - Hentig Glas	60		60
Rocade urbaine – Participations	120		120
TOTAL I – TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS	5 016	309	4 707
II-VILLE EN DEVELOPPEMENT – RESSOURCES			
<i>Projets spécifiques</i>			
Relogement Services Techniques rue des Clôtures – (E) + PR	150		150
Bâtiment technique Espaces Verts (E) +PR	135	500	-365
Site Allende	600		600
Rénovation Chapelle St Guillaume	970		970
Tvx confortement ouvrages Bd de Sévigné – Phase 1	100		100
Connexions Vallées – Centre-ville – Mandat 3 Vallées	200		200
Domaine Tour de Cesson	100		100
<i>Projets récurrents</i>			
Action Coeur de Ville – Acquisition de locaux	150		150
Concession d'aménagement (ex Foncière de redynamisation territoriale)	550		550
Travaux sur ouvrages d'art	400		400
Gestion risque falaises	300	257	43
Plan d'équipement informatique	427		427
Renovation Eclairage Public et énergies renouvelables	960	434	526
Entretien autres Bâtiments	832		832
Installation toilettes publiques automatiques	50		50
TOTAL II – VILLE EN DEVELOPPEMENT - RESSOURCES	5 924	1 191	4 733

Classement des projets	Exercice 2024 (Crédits nouveaux)		
	Dépenses	Recettes	BF annuel
III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS			
<i>Projets spécifiques</i>			
ANRU II – Participation à TAH et aménagements urbains	335		335
ANRU II – Ecoles de la Vallée et Balzac – Regroupement	550		550
ANRU II – Centre associatif-commercial Balzac-maison nature	501		501
Ecole Grand Clos – Restructuration école + abords	50		50
Ecole Grand Clos – Restauration scolaire	180		180
Ecole Cesson bourg – Rénovation (E)	1 480	250	1 230
Ecole Jacques Brel – Rénovation (E)		70	-70
Centre médical	700		700
Espace jeunes Centre-Ville (-114 + -163)		18	-18
Centre social du Plateau – Cap Couleur	129		129
Ecole Jean Nicolas – Construction nouvelle école et abords	400		400
<i>Projets récurrents</i>			
PPE – Bâtiments Petite Enfance	91		91
Entretien Bâtiments scolaires (E)	517		517
Renouvellement mobilier scolaire	200		200
Action Coeur de Ville – Renouvellement façades	150	27	123
Aide Habitat	51		51
OPAH Copropriétés fragilisées	340		340
TOTAL III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS	5 674	365	5 309
IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT			
<i>Projets spécifiques</i>			
Espace associatif Grand Clos – Amicale Laïque (E)		400	-400
Grand Clos Gymnase + Dojo	85		85
Stade Fred Aubert – Rénovation tribunes + éclairage	1 500		1 500
Gymnase Hélène Boucher (E)	50		50
Stade de la ville Oger (=Terrain de foot synthétique – Croix St Lambert)	185		185
Terrains de foot – Entraînement quartiers Ouest	571		571
Pump Track	180		180
Scène Nationale La Passerelle – Rénovation (E)	100	41	59
Stade de la ville Bernard	92		92
Réaménagement Bibliothèque Malraux (12170)	5		5
<i>Projets récurrents</i>			
Budget participatif	85		85
Entretien Bâtiments sportifs	522	65	457
Entretien Bâtiments culturels	199		199
TOTAL IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT	3 574	506	3 068
TOTAL PROJETS STRUCTURANTS	20 188	2 371	17 818
PROGRAMME D'ENTRETIEN			
PPE – Travaux en régie	1 308		1 308
PPE – Acquisition matériels divers	1 429	2	1 427
PPE – Acquisition immobilisations diverses	11		11
PPE – Etudes diverses	150		150
PPE – Subventions d'équipement versées	147		147
PPE – Travaux pour compte de tiers	179	179	0
Hemera	1		1
TOTAL PROGRAMME D'ENTRETIEN	3 224	181	3 043
TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT	23 413	2 552	20 861

D. LEXIQUE

BP	Budget primitif
BS	Budget supplémentaire
CA	Compte administratif
DOB	Débat d'orientation budgétaire
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DSUCS	Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale
DGE	Dotation globale d'équipement
DGD	Dotation générale de décentralisation
TA	Taxe d'aménagement
TH	Taxe d'habitation
THLV	Taxe d'habitation sur les logements vacants
FB	Foncier bâti
FNB	Foncier non bâti
TP	Taxe professionnelle
TPU	Taxe professionnelle unique
DNP	Dotation nationale de péréquation
FNP	Fonds national de péréquation
DCTP	Dotation de compensation de taxe professionnelle
DAC	Dotation attribution de compensation
FCF	Fonds communautaire de fonctionnement (dotation de solidarité communautaire)
FPIC	Fonds de péréquation intercommunale et communal
RPI	Recettes propres d'investissement
FCTVA	Fonds de compensation de la TVA
ANRU	Agence de rénovation urbaine
QPPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
NPRU	Nouveau programme de renouvellement urbain
DSIL	Dotation de soutien à l'investissement local